Bègles, le 19 mai 2026

Objet : APPEL A COTISATIONS 2026

Cher·ère membre,

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte mondial marqué par la montée des autoritarismes, l'intensification des conflits et le recul préoccupant des libertés fondamentales. Les inégalités se creusent et les espaces démocratiques s'affaiblissent.

À ces tensions politiques et sociales s'ajoute une réalité budgétaire de plus en plus préoccupante. La baisse de l'Aide Publique au Développement fragilise directement les associations engagées dans la solidarité internationale, réduisant les marges d'action, et compliquant la pérennisation des projets.

Dans ce contexte, notre mission d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale n'a jamais été aussi essentielle. Elle constitue un véritable outil de défense de la justice sociale et environnementale, un espace où se construisent les capacités d'analyse, de résistance et d'action collective.
En 2025, la force collective du RADSI N-A s'est pleinement exprimée. Le RADSI N-A a coordonné avec succès aux côtés du CRID et d'ATTAC l'Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités, un moment majeur de rencontres, de débats et de construction d'alternatives, impliquant une trentaine de nos associations membres et réunissant près de 2000 acteurs engagés. Le RADSI N-A a également participé aux côtés de ses membres au Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire, affirmant la place de notre réseau dans les dynamiques internationales de transformation sociale.

Ces réussites montrent que, même dans un contexte difficile, nous savons créer des espaces de résistance, d'apprentissage et d'espoir.

Notre travail au RADSI N-A: faire converger nos initiatives, renforcer nos alliances et mutualiser nos ressources pour construire ensemble les réponses de demain. En adhérant, vous contribuez à un espace démocratique vivant, où les compétences, les expériences et les engagements de chacun·e nourrissent une dynamique collective indispensable.

Afin de réaffirmer votre engagement au sein du réseau et de soutenir notre action commune, nous vous invitons à répondre à l'appel à cotisations pour l'année 2026.

Elisabeth Fraszczynski
Présidente du RADSI Nouvelle Aquitaine



COTISATION 2026 - BULLETIN

Le barème de cotisation a été voté en assemblée générale du RADSI Nouvelle-Aquitaine en session extraordinaire le 17 octobre 2017. Le montant de la cotisation annuelle dépend du budget annuel de l'organisation ou du collectif.

Nom de l'organisation/collectif structuré juridiquement :

…….

……

**Les membres d'un collectif adhérent du RADSI Nouvelle-Aquitaine peuvent bénéficier d'une cotisation réduite.
Ma structure est membre d'un collectif adhérent du RADSI Nouvelle-Aquitaine : NON □ OUI □
Si oui, merci d'entourer le nom de ce collectif : Collectif des Actions Solidaires 17, Maison des Droits de l'Homme 87, Maison des Citoyens du Monde 64, Courts-Circuits47.
Veuillez entourer la cotisation correspondant au budget annuel de votre structure :

Budget annuel	Cotisation 2026	Cotisation réduite (pour les membres d'un collectif adhérent du RADSI N-A)**
0 à 10 000 €	20 €	10 €
10 000 à 20 000 €	40 €	20 €
20 000 à 50 000 €	50 €	25 €
50 000 à 60 000 €	60 €	30 €
> 60 000 €	80 €	40 €

□ En plus de la cotisation, ma structure souhaite rajouter **un don** de……..…….…….. €

Montant total : ……..…… €

Mode de paiement :
□ Par chèque à l'ordre du RADSI Nouvelle- Aquitaine. N° du chèque : ……...
□ Par virement bancaire sur le compte :

Domiciliation	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
GROUPE CREDIT COOPERATIF	42559	10000	08012063085	11
IBAN	FR 76 4255 9100 0008 0120 6308 511			

Date et Signature : ……./ ……../ 2026